



PROGRAMME REDEVABILITE

Direction du développement
et de la coopération DDC

« Rendre des comptes, tenir compte, demander des comptes »

A la une

FoSIR 2022: Renforcement de capacité des nouveaux porteurs de projets

Cet atelier qui a eu lieu à Dassa-Zoumé est organisé en prélude à la signature des contrats de financement et conformément à la stratégie de renforcement des capacités (...)

Suite Page 3



Redevabilité.bj

Editorial

Bonjour!

Le Programme Redevabilité comme vous le savez, s'inscrit dans une approche multi-acteurs qui intègre dans ses différentes actions, les acteurs de l'offre, de la demande et de l'interface de la redevabilité.

A l'intention des détenteurs de droits, acteurs de la demande, le Programme vient en appui à la mise en œuvre des initiatives de redevabilité à travers le Fonds de Soutien aux Initiatives de Redevabilité (FoSIR). A ce jour, la plupart des projets du FoSIR 2021 viennent à terme. La page 2 de notre lettre d'information a été consacré à ces porteurs qui laisseront désormais place aux nouveaux partenaires au titre du FoSIR 2.

Depuis juillet 2022, 27 nouveaux porteurs de projet ont été sélectionnés. En prélude donc à la signature des contrats de

financement, l'Unité de Gestion du Programme Redevabilité a initié un atelier de renforcement de capacités sur **la gestion administrative et financière des subventions, le suivi-évaluation et la capitalisation**, que nous présentons en page 3.

Enfin, la notion de **redevabilité**, fait appelle de ses différentes principes: **Transparence; participation; évaluation; procédures de réclamation et de réparation**. C'est dans cet exercice de transparence et de participation du citoyen dans le processus d'adoption du budget que nous avons jugé utile de partager avec vous, un article didactique de Gervais Loko, Chargé de Programme Gouvernance/Alcrer, sur la bande dessinée « **A l'école du budget de l'Etat** » réalisée par la Direction Générale du Budget avec l'appui financier de l'Union Européenne.

Bonne lecture !

Sommaire

- ◇ Editorial..... 1
- ◇ Zoom sur les partenaires FoSIR 2021..... 2
- ◇ Renforcement de capacités des nouveaux porteurs de projet du FoSIR 2022..... 3
- ◇ Gervais Loko sur « La participation du citoyen au processus du budget général de l'Etat »..... 3



Nos partenaires à l'honneur

Zoom sur les partenaires FoSIR 2021



MEDL: Maison de l'Expertise pour le développement local est un porteur de projet du FoSIR 2021.

Elle met en œuvre le **ProSeSHFem**, Projet d'appui au renforcement de la fourniture des Services de Santé et d'Hygiène aux Femmes dans les marchés de Gbèdagba (Abomey), de Lanta, d'Adjahonmè et de Klouékanmè centre (Klouékanmè).

Le projet dure 12 mois et son budget global de mise en œuvre est de 13 088 750



OLA AFRICA: Sous subvention du FoSIR 2021, OLA AFRICA coordonne et opérationnalise le **PIRCSH**, Projet d'Intégration de la Redevabilité dans le fonctionnement des Centres de Santé et Hôpitaux de Parakou.

Le but du projet est de permettre à la population de Parakou de jouir de ses droits en matière de services de santé de qualité.

Le budget global de subvention du projet est de 13.408.650 F CFA.



PIED ONG est le Programme d'Insertion des Enfants Déshérités.

Dans le but de contribuer à l'instauration d'une gouvernance scolaire de qualité dans les collèges de la Donga, il met en œuvre le **Projet d'appui à la gestion participative des collèges de la Donga. Et principalement** dans les communes de Djougou et de Ouaké.

Avec un budget total de 11 088 700 F CFA, le projet s'exécute sur une période d'un an et demi, soit 18 mois.



POJ-DDC: Plateforme des organisations des jeunes pour le développement durable des communes est un partenaire FoSIR du Programme Redevabilité.

Il met en œuvre le projet d'**Appui à l'introduction de la Carte de score communautaire dans les communes de:** Abomey-Calavi, Allada, Ouidah, Kpomassè.

Le projet de **POJ-DDC** dure 18 mois avec un budget global d'exécution de 72.540.000F CFA



RESPFECO: est le **Réseau Paix, Sécurité pour les Femmes de l'Espace CEDEAO**. Il met en œuvre dans le cadre du FoSIR 2021 le projet de « Contribution à une citoyenneté active et participative des femmes et des jeunes pour une meilleure redevabilité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. »

Le projet intervient dans les communes de Dogbo, Houéyogbé et Ouèssè.

Il est exécuté sur une période de 18 mois avec un budget global de 53.512.950F FCA



SOS CIVISME: est une OSC qui intervient dans le secteur de l'éducation et de l'Etat-civil. En vue d'améliorer l'offre des services dans les secteurs de l'Education et de l'Etat civil au Bénin, elle met en œuvre le projet **TOVI DAGBE FO DIDE 2, « BON CITOYEN 2 »** en français.

Le projet subventionné par le FoSIR 2021 intervient dans les communes d'Allada et de Banté avec un budget global de mise en œuvre de 13.998.000F CFA.

Il est toujours en cours d'exécution.



Tandeme-Génération: Dans le cadre du FoSIR 2021, l'organisation bénéficie d'une subvention pour mettre en œuvre le projet: « Renforcement de la veille pour un service public d'eau potable continu et de qualité ».

Le projet vise à améliorer la faible capacité des ACEP, CPC, Pools Thématiques à mettre en œuvre une veille permanente pour une offre de service public d'eau potable continu et de qualité dans la commune de Ouaké.

Il a un budget global de 11.022.100FCFA.



UFEC/2ABCD: Union des femmes conseillères communales met en œuvre dans le cadre du FoSIR 2021, le projet de **Promotion de la Redevabilité par les femmes et les jeunes dans le processus du Développement Local. Le but du projet est de permettre aux femmes et jeunes de prendre conscience de leurs droits et devoirs et de revendiquer leur participation effective au développement local.**

Le projet a un budget global de 13 573 720F CFA.

Actualités

FoSIR 2022: Renforcement des capacités des nouveaux porteurs de projets

L'Unité de Gestion du Programme a organisé du 16 au 20 Aout 2022, à l'intention des nouveaux porteurs de projets FoSIR, un atelier de formation sur la **gestion administrative et financière des subventions, le suivi-évaluation et la capitalisation**.



Photo de Famille

Cet atelier qui a eu lieu à l'Hôtel Jeco à

Dassa-Zoumé est organisé en prélude à la signature des

contrats de financement et conformément à la stratégie de renforcement de capacités du Programme Redevabilité.

Le principal objectif était « **de renforcer les capacités des acteurs de mise en œuvre du FoSIR pour une gestion transparente et conforme aux normes et procédures de gestion de la Coopération Suisse** ».

[Ci-dessous la liste des nouveaux porteurs de projets du FoSIR 2022](#)

Porteur de Projet	Secteur d'intervention	Département	Durée du Projet
RODEL	Eau et assainissement	Atacora	12 mois
PBSA	Eau et assainissement	Alibori-Collines	15 mois
PNUSS BENIN	Santé	Mono Couffo	15 mois
LE BACAR	Santé; Eau et assainissement; Etat-Civil	Collines	12 mois
FAWE BENIN	Education	Atlantique	12 mois
IAGD BENIN	Eau et assainissement	Atlantique	12 mois
ADS	Santé	Ouémé	15 mois
CREDEL ONG	Etat-Civil	Collines	15 mois
CAEB BENIN	Santé	Ouémé	12 mois
AMGC BENIN	Santé	Borgou	12 mois
ONG FEE-D	Education	Atacora	12 mois
AFRIQUE TANDEM	Education	Borgo	14 mois
VADID	Eau et assainissement	Ouémé	12 mois
CASED	Education	Ouémé	12 mois
OGDSU	Santé	Borgou	12 mois
ADDAF ONG	Eau et assainissement	Collines	12 mois
FEMME RURALE	Santé	Collines	15 mois
IRADM	Eau et assainissement	Atlantique	12 mois
EPT	Etat-Civil	Atacora	12 mois
ONG VIDECON ENVIRONNEMENT	Eau et assainissement	Borgou	12 mois
RDD	Etat-Civil	Collines	12 mois
ONG AFRICA TIC EMPLOIS	Education	Zou- Couffo	12 mois
CEDEL	Eau et assainissement	Alibori	12 mois
IRADIP ONG	Etat-Civil	Zou	12 mois
DCAM	Assainissement	Alibori	12 mois
ONG DYNAMIQUE SOCIALE IMPULSEE	Assainissement	Borgou	12 mois
ANAPH BENIN	Education	Borgou	15 mois

Interview

Gervais Loko à propos de « La participation du citoyen au processus d'élaboration ou d'adoption du budget général de l'Etat »



Dans le cadre du projet de loi de finance pour la gestion 2020, la Direction Générale du Budget a réalisé une bande dessinée « **A l'école du budget de l'Etat** ». Dans cet article, Gervais LOKO, Chargé du Programme Gouvernance à ALCRER revient sur le contenu de cette bande dessinée et aborde tout le processus qui mène à l'adoption du budget de l'Etat.

Le budget de l'Etat

Le budget de l'État peut être défini comme l'ensemble des documents préparés par le gouvernement et votés par le parlement qui prévoient et autorisent les ressources et les charges de l'État chaque année. Le budget de l'État suit des règles précises de présentation et de vote qui permettent de retracer, de manière lisible et sincère, l'intégralité des recettes et des dépenses de l'État (...)

Comment est adopté le budget de l'Etat ?

Tous les ans, les services du ministère de l'économie et des finances préparent un « projet de loi de finances » (l'autre nom du budget) qui est soumis à l'Assemblée Nationale. Le parlement peut alors proposer des modifications avant d'adopter une « loi de finances initiale » qui sera promulguée par le président de la République et publiée dans le Journal Officiel avant la fin de l'année. Cette loi peut être révisée au cours de l'exercice par une loi rectificative, aussi appelée « collectif budgétaire ».

Comment le citoyen peut-il participer au processus d'élaboration ou d'adoption du budget de l'Etat ?

Comme indiqué, le budget est établi sur la base des ressources (taxes et impôts) payées par les citoyens, qui demeurent les bénéficiaires directs ou finaux des investissements publics. Il importe ainsi que le citoyen puisse contribuer à ce processus. Le calendrier budgétaire prévoit 16 étapes, dont huit comprennent des interactions avec les citoyens les OSC et la

presse :

1. Entre janvier et mai, le gouvernement recueille les aspirations, les préoccupations et les requêtes prioritaires de la société civile dans le cadre de l'élaboration du Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle (DPBEP). Des organisations comme ALCRER et Social Watch Bénin participent à ce processus après avoir recueilli les préoccupations des populations à travers les cellules de participation citoyenne dans les communes
2. En mai, les grandes tendances du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) sont mises en ligne pour permettre aux OSC d'avoir une plus grande visibilité sur l'orientation des politiques publiques, leurs coûts et leurs finalités
3. Entre avril et août, les OSC peuvent suivre les concertations budgétaires dans les ministères sectoriels et apporter leurs contributions à l'analyse coût-efficacité des activités budgétaires ainsi que la vérification de la prise en compte des besoins identifiés par les communautés locales
4. En juin, un débat d'orientation budgétaire est organisé que les citoyens et les OSC peuvent suivre
5. En juillet, les premières hypothèses économiques et budgétaires pour la loi de finances à venir devraient être présentées aux OSC aux fins d'établir un consensus autour des actions gouvernementales (notons que cette étape n'est pas encore effective)
6. En octobre, le Ministre des Finances rencontre la presse pour une présentation succincte des nouvelles orientations du Conseil des Ministres sur l'avant-projet de loi de finances
7. Toujours en octobre, le Ministre des Finances fait un discours et organise une émission radiotélévisée à l'adresse des citoyens sur le projet de budget de l'exécutif.
8. Entre novembre et décembre, le parlement organise une audience publique avec les responsables des centrales syndicales, des OSC, du conseil des investisseurs du Bénin, du patronat, de la CCIB (...)

[Retrouvez l'article en intégralité sur le site du Programme](#)

Programme **R**edevabilité

Tel : +229 97 42 04 61

E-mail : redevabilite.benin@gfa-group.de



La redevabilité :

"L'obligation qui est faite à toute personne gérant des ressources ou titulaire de fonction officielle ou d'un autre poste de confiance, de rendre compte de l'utilisation prévue et effective des ressources ou de l'acquittement de la fonction en question".

